

Iriscare - Office bicommunautaire de la santé, de l'aide aux personnes et des prestations familiales

Niveau D - Commis - Collaborateur technique - Département Services généraux - Direction Facility

Objectif de la fonction

Assurer une multitude de tâches techniques variées au profit des services, afin que ceux-ci fonctionnent de manière efficiente.

Contenu de la fonction

1. En tant que **technicien** : se charger de la coordination, de l'entretien et de la réparation du matériel ainsi que des installations et/ou des bâtiments afin de veiller à leur bon fonctionnement et de contribuer ainsi à l'efficience de l'organisation dans son ensemble

Il s'agit notamment des tâches suivantes :

- effectuer de petits travaux d'entretien (mobilier, sanitaire, téléphonie, lampes, travaux de peinture, électricité,...);
- contrôler le bon fonctionnement des machines et des installations dans le bâtiment;
- se charger des déménagements;
- ranger et nettoyer les caves et autres espaces de stockage;
- préparer des livraisons et distributions du matériel de protection et de prévention.
- Charger et décharger des camions;
- préparer des palettes.

2. En tant que **chauffeur** : conduire un véhicule d'un lieu à un autre, afin de transporter des personnes et des biens, et contribuer à son entretien.

Il s'agit entre autres des tâches suivantes

- prendre soin des personnes à transporter et de leurs éventuels bagages;
- réceptionner les biens et les transporter avec soin;
- participer à l'enlèvement du matériel chez les fournisseurs;
- acheminer du matériel de protection et de prévention vers toutes sortes d'institutions,
- conduire le véhicule dans le respect du code de la route, des instructions reçues et des règles internes au département;
- déposer les personnes à destination, et ce, dans un délai raisonnable;
- prendre connaissance de l'itinéraire à suivre et soumettre d'éventuels changements, pour approbation;
- au retour, consigner les déplacements réalisés dans un registre (papier ou électronique);
- faire entretenir les véhicules en temps voulu.

3. En tant que **collaborateur de sécurité**: en collaboration avec le conseiller en prévention, veiller à la sécurité des personnes et des machines.

Il s'agit entre autres des tâches suivantes:

- respecter les normes de sécurité;
- au cours des travaux, veiller à la sécurité des agents;
- au cours des travaux, limiter les désagréments à un minimum;
- installer les signalisations nécessaires;
- utiliser le matériel adéquat lié à la tâche technique qui doit être exécutée.

Données d'identification de l'employeur

En raison de la sixième Réforme de l'État, la Commission communautaire commune de la Région de Bruxelles-Capitale (Cocom) a obtenu de nouvelles compétences.

Le Collège réuni a décidé de confier un grand nombre de ces nouvelles compétences à Iriscare, le nouvel organisme bi communautaire d'intérêt public (OIP).

Cet organisme :

- gère la politique et le financement en matière de santé, plus précisément l'agrément et le financement des maisons de repos et de soins, des institutions pour personnes handicapées, des centres de révalidation ainsi que le financement des initiatives d'habitation protégée et des maisons de soins psychiatriques;
- gère la politique et le financement en matière d'aide aux personnes en général et aux personnes âgées ou aux personnes handicapées en particulier (soins à domicile, allocations familiales, institutions pour personnes handicapées, aides à la mobilité, allocation d'aide aux personnes âgées);
- pilote et finance les partenaires coopérants (les mutualités bruxelloises et les caisses d'allocations familiales);
- chapeaute en outre Famiris, la caisse publique bruxelloise d'allocations familiales, qui paie des allocations familiales à 56.000 familles bruxelloises.

Iriscare entend intervenir comme point de contact accessible pour chaque Bruxellois et tous les professionnels bruxellois pour tout ce qui concerne la protection sociale à Bruxelles.

Vous avez à cœur de vous investir dans l'aide aux citoyens ?

Vous souhaitez contribuer de près à la mise en place d'une nouvelle institution bruxelloise ?

La fonction publique correspond à votre cadre de valeurs ?

Iriscare a besoin de vous !

Plus d'infos sur Iriscare via <http://www.iriscare.brussels/fr/>.

Diverses modalités

Vous serez engagé comme commis. Echelle de traitement D101 : 25.115,66 EUR brut annuel indexé.

Avantages :

- possibilité de bénéficier d'une allocation de bilinguisme
- possibilités de suivre des formations (durant les heures de travail)
- assurance hospitalisation
- chèque-repas
- gratuité des transports en commun pour le trajet domicile-lieu de travail
- accessibilité aisée via les transports en commun
- possibilité de recevoir une prime pour les déplacements en vélo
- horaire flexible dans la prestation des 38h par semaine
- 35 jours de congé et 5 flexijours par an (à temps plein)
- prime de fin d'année
- pécule de vacances

Profil

2 postes vacants.

Diplôme exigé : pas de diplôme exigé.

La connaissance du néerlandais est un atout.

Seules les candidatures répondant aux conditions requises dans l'offre d'emploi (diplômes, expériences, compétences particulières,...) seront examinées en vue d'une éventuelle convocation à un entretien.

Epreuve de sélection

L'épreuve de sélection comprend un entretien oral devant un jury, d'une durée approximative de 45 minutes.

L'entretien oral vise à évaluer vos compétences par rapport aux exigences de la fonction (compétences génériques), ainsi que votre motivation, vos intérêts et votre affinité avec le domaine d'activité.

L'épreuve de sélection sera organisée au 71/2 rue Belliard à 1040 Bruxelles.

Votre lettre de candidature et votre CV doivent être envoyés, à l'adresse e-mail suivante :
dfagel@actiris.be